

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Session spéciale du conseil, sous la présidence du maire suppléant Ghyslain Chauveau, tenue le 14 décembre 2009 à 19 h 45, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Absence : Monsieur Normand Potvin, maire

Est également présent, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur le chemin Orr.**
- 5) **Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur le chemin Larochele.**
- 6) **Égout sanitaire, segment 41 – Sawyerville. Paiement.**
- 7) **Règlement – Secteur Bonair.**
- 8) **Période de questions.**
- 9) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2009-12-3005

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur le chemin Orr.

Résolution 2009-12-3006

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le rapport concernant les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Orr, pour un montant subventionné de 32 057,32 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Subvention du ministère des Transports, acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés sur le chemin Laroche.

Résolution 2009-12-3007

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le rapport concernant les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Laroche, pour un montant subventionné de 31 628,34 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Égout sanitaire, segment 41 – Sawyerville. Paiement.

Résolution 2009-12-3008

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 29 937,84 \$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost inc., concernant la réfection du réseau d'égout sanitaire (segment 41), selon le décompte progressif no 1 préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, en date du 9 décembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Règlement – Secteur Bonair.

Reporté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2009-12-3009

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ghislain Chauveau
Maire suppléant

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier